Ordre de don: versement de vos bons Cumulus sur un autre compte

Je soussigné/e, titulaire du compte Cumulus ci-dessous, demande à la Fédération des coopératives Migros, et plus précisément à Cumulus, de transférer le versement de mes bons Cumulus. Les bons ne seront dorénavant plus versés à mon adresse, mais au profit d'un autre compte. J'accepte les conditions générales ci-dessous.

Mon numéro du compte:	2099
(copiez le numéro à 13 chiffres imprimé sous le	code-barres de votre carte Cumulus)
Numéro de compte du bénéficiaire	-

OU organisation recommandée par Migros à créditer l'association SOLIKARTE

(copiez ici le numéro à 13 chiffres du participant Cumulus bénéficiaire ou le nom de l'organisation d'utilité publique à créditer parmi la liste suggérée par Migros. Vous trouverez une liste des organisations concernées ainsi qu'un descriptif des projets que vous soutiendrez par ce biais sur www.migros.ch/cumulus).

Conditions générales de don de vos bons Cumulus

- Si l'ordre de don ou l'annulation de l'ordre est effectué sur Internet, le donateur et le bénéficiaire sont informés par e-mail (à condition qu'une adresse e-mail ait été communiquée). Si l'ordre de don ou l'annulation de l'ordre a été effectué par courrier, le donateur et le bénéficiaire sont informés par courrier. Dans les deux cas, le nom et le prénom du donateur sont communiqués au bénéficiaire, excepté pour les bénéficiaires recommandés par Migros, auxquels aucun nom n'est communiqué.
- Les bénéficiaires recommandés par Migros voient la somme qui leur a été versée sur leur relevé de compte. Le total des dons reçus peut se composer des dons de plusieurs donateurs/donatrices. Les numéros Cumulus et les noms des donateurs ne sont pas indiqués et ne peuvent être divulgués pour des raisons de protection des données. Les bénéficiaires recommandés par Migros ne sont donc pas en mesure de remercier le donateur.
- Sur son relevé de compte, le donateur voit le numéro de compte Cumulus du bénéficiaire ou le nom de l'organisation recommandée par Migros qu'il a choisie. Il n'a cependant pas accès aux données personnelles du bénéficiaire. Pour des raisons de protection des données, l'Infoline Cumulus n'est pas non plus autorisée à divulguer les données personnelles des comptes bénéficiaires.
- Il n'est pas possible d'obtenir une attestation de don. Le relevé de compte Cumulus est la seule preuve du don
- Il n'est pas possible de faire don d'une partie des points collectés. Le montant total accumulé sur l'ensemble de la période de collecte doit faire l'objet du don.
- Le numéro Cumulus bénéficiaire ou le nom de l'organisation recommandée par Migros que sélectionnée par le donateur peut être changé à tout moment. Le bénéficiaire valable est celui saisi au moment de la comptabilisation. Le versement est effectué jusqu'à révocation. Si les organisations recommandées par Migros ou le numéro du destinataire ne sont plus disponibles, l'ordre de don est révoqué et le versement est à nouveau effectué sur le compte du donateur. Dans ce cas, le donateur n'est pas informé.
- En l'absence d'un autre numéro bénéficiaire, le versement est adressé au/à la titulaire du compte.

• Le don est versé après clôture de la période de collecte.

Période de collecte	Comptabilisation du versement	Versement
Décembre – janvier	1 ^{er} février	Début mars
Février – mars	1 ^{er} avril	Début mai
Avril – mai	1 ^{er} juin	Début juillet
Juin – juillet	1 ^{er} août	Début septembre
Août – septembre	1 ^{er} octobre	Début novembre
Octobre – novembre	1 ^{er} décembre	Début janvier

- Les ordres de don peuvent être effectués ou annulés sur Internet (www.migros.ch/cumulus sous «Mon compte Cumulus») ou avec une demande écrite, signée par le/la titulaire du compte, via Infoline Cumulus.
- Le don ne peut être versé que sur un autre (un second) compte. Si ce second compte prévoit le versement du solde sur un troisième compte Cumulus, le don du premier compte est certes versé sur le second, mais les points collectés seront finalement attribués au troisième compte.

J'accepte les conditions ci-dessus et demande à ce que le versement de mes bons Cumulus soit effectué au profit du compte mentionné précédemment.

Lieu:	Date:	
Prénom / nom:		
Pour toute question, je serai joignable au numéro de téléphone suivant:		
N° de tél.:		
Veuillez envoyer ce formulaire à l'adre	esse ci-dessous, votre ordre y sera traité.	
Infoline Cumulus Hardturmstrasse 101 8005 Zurich		

Avec nos sincères remerciements.